

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Introduction au droit (4DR1020)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	10
Préalable au master en droit	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	10

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

CARRON BLAISE, Professeur ordinaire, STEULLET Paul, assistant-doctorant, PIGNOLET Baptiste, assistant-doctorant

Contenu

Après un propos introductif consacré au langage juridique, la première partie du cours appréhende la notion du droit (définition, finalités, délimitations, distinctions). La deuxième partie traite des sources et des autorités du droit suisse (notions, sources formelles et non formelles, autorités). La troisième partie est consacrée aux grandes divisions du droit (grands systèmes du droit, summa divisio, grands domaines du droit). L'application du droit constitue la quatrième partie (syllogisme judiciaire, détermination et interprétation de la règle applicable, comblement des lacunes, pouvoir d'appréciation du juge). La cinquième partie décrit la mise en œuvre du droit (juridiction, compétence, constatation des faits, aperçus des procédures, sanction et exécution forcée).

Forme de l'évaluation

Examen écrit d'une durée de trois heures, comprenant également le cours de méthodologie juridique.

Modalités de rattrapage

Selon le Règlement d'études et d'examens de la Faculté de droit

Documentation

Les lectures préparatoires sont indiquées au début du cours. La documentation se compose d'un support de cours sous forme de résumés et de schémas synoptiques. Ces documents seront disponibles sur Moodle, selon les indications données en début de cours.

Pré-requis

Aucun

Forme de l'enseignement

Le cours est donné en plenum. Les thèmes abordés sont illustrés au moyen d'exemples pratiques. Le cours est ponctué de quelques séances d'exercices pratiques et de présentations d'étudiant-e-s tirées de l'actualité juridique ou d'oeuvres artistiques (littérature, cinéma,...) en lien avec le droit. La conception du cours repose sur une méthode d'enseignement présentiel; afin de soutenir l'apprentissage, les cours font toutefois l'objet d'un enregistrement vidéo mis en ligne sur la plate-forme moodle.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Expliquer et illustrer, en combinaison avec le cours consacré à la méthodologie juridique, les outils théoriques et pratiques donnant accès aux sources formelles et documentaires du droit (législation, jurisprudence et doctrine)
- Décrire et expliquer les fondements du droit en général et de notre système juridique en particulier
- Identifier les particularités de la pensée juridique et y sensibiliser les étudiant-e-s
- Transmettre et appliquer une méthode pour aborder et résoudre des problèmes juridiques

Compétences transférables

- Gérer des projets

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Introduction au droit (4DR1020)

- Présenter un thème d'actualité
- Stimuler sa créativité
- Concevoir une analyse critique